

Conditions générales de Cool Car Automotive B.V.

Article 1 – Applicabilité

- 1.1 Toutes les offres que nous faisons et/ou qui nous sont faites, tous les accords conclus avec nous et tous les services que nous devons fournir sont exclusivement soumis à nos conditions générales.
- 1.2 L'applicabilité de vos conditions générales est par conséquent expressément et dans tous les cas rejetée, même si vous vous référez à ces conditions dans une demande d'offre qui nous est adressée.
- 1.3 En cas de nullité ou d'annulation d'une quelconque disposition des présentes conditions générales, les autres dispositions des présentes conditions générales resteront pleinement en vigueur et nous vous consulterons afin de convenir de nouvelles dispositions destinées à remplacer les dispositions nulles ou annulées, en tenant compte autant que possible de l'objet et de la portée de la disposition nulle ou annulée.
- 1.4 Nous sommes habilités à modifier ces conditions à tout moment. Les conditions modifiées s'appliqueront à partir du moment où nous vous aurons notifié le changement par écrit.

Article 2 - Site Web et autres mentions

- 2.1. Toutes les informations sur notre site Web et dans d'autres mentions de Cool Car Automotive B.V. sont protégées par la Loi sur le droit d'auteur et/ou la Loi sur les bases de données, sauf disposition légale contraire. Les informations, produits et/ou services fournis via notre site Web ne peuvent être reproduits, stockés dans une base de données informatisée ou rendus publics sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Cool Car Automotive B.V.
- 2.2 Notre site Web traite confidentiellement les données fournies par l'utilisateur. Les données que l'utilisateur fournit à Cool Car Automotive B.V. dans le cadre de l'enregistrement et/ou des commandes ou autrement peuvent être incluses dans un registre des personnes au sens de la législation applicable. Si l'utilisateur découvre que les informations le concernant ne sont pas correctes, il en informera Cool Car Automotive B.V.
- 2.3 Cool Car Automotive B.V. ne sera aucunement responsable
- des erreurs ou omissions éventuelles dans les produits et/ou services fournis par le biais de notre site Web, ou
- de l'usage que l'utilisateur en fait ou de la (non-)accessibilité de celui-ci.
- 2.4 L'accès à notre site Web est accordé à titre strictement personnel. L'utilisateur n'est pas autorisé à utiliser les informations, produits ou services offerts par l'intermédiaire de notre site Web d'une manière telle que cela entraîne ou puisse entraîner une forme quelconque d'exploitation - commerciale ou non commerciale - de ces informations, produits ou services, ou d'une quelconque partie de ceux-ci, par l'utilisateur ou un tiers.
- 2.5 D'autres conditions générales du fournisseur peuvent s'appliquer à l'utilisation des informations, produits et/ou services proposés via ce site Web, même si ceux-ci sont accessibles gratuitement.

Article 3 – Offre et conclusion du contrat

- 3.1 Toutes nos offres sont sans engagement, sauf indication contraire ci-dessous. Elles doivent également être considérées comme un tout.
- 3.2 L'acceptation d'une offre se fait par enregistrement écrit et/ou oral ou par commande de votre part auprès de nous. L'acceptation peut également se faire par téléphone, fax, e-mail ou Internet.
- 3.3 L'acceptation d'une offre implique pour vous l'acceptation de l'offre et des obligations (de paiement ou autres) qui en découlent et vous êtes donc également tenu de vous conformer à ces obligations. Nous vous enverrons alors une confirmation de commande. Le fait que vous ayez reçu ou non la confirmation de commande est sans préjudice des obligations qui vous incombent en vertu du présent paragraphe.
- 3.4 Si, en raison de circonstances telles que la nature, l'étendue ou l'urgence de la commande, aucune confirmation de commande n'a été envoyée, la facture sera considérée comme la confirmation de commande.
- 3.5 Nous nous réservons le droit de refuser des commandes/clients sans indication de motifs.
- 3.6 Nous concluons chaque contrat sous la condition suspensive que vous vous avériez suffisamment solvable - exclusivement à notre discrétion - pour l'exécution financière du contrat. Toute modification du contrat doit être convenue par écrit entre les parties.
- 3.7 Si une offre est accompagnée de budgets, plans, catalogues ou autres documents, ceux-ci restent notre propriété en tout temps et doivent nous être retournés à notre première demande. Ils ne peuvent être reproduits, copiés de quelque manière que ce soit, transmis à des tiers ou mis à disposition pour consultation sans notre autorisation écrite expresse préalable.
- 3.8 Par la présente, vous nous autorisez expressément, si et dans la mesure où nous l'estimons nécessaire ou souhaitable dans les limites de la mission que vous nous avez confiée, à faire exécuter des travaux par des tiers à vos frais, ainsi qu'à transférer à des tiers les droits et obligations découlant du contrat.

Article 4 – Prix

- 4.1 Les prix indiqués s'entendent hors TVA et doivent être payés TTC, sauf indication contraire.
- 4.2 Les prix sont indiqués en euros, sauf s'ils sont libellés dans d'autres monnaies.
- 4.3 Les factures seront envoyées dans les plus brefs délais à l'adresse de facturation que vous aurez fournie, sans préjudice de votre propre obligation de paiement envers Cool Car Automotive B.V.

Article 5 – Facturation et paiement

- 5.1 Sauf convention contraire, les factures doivent être payées dans les 30 jours suivant la date de la facture, sans droit à compensation ou escompte, sauf convention contraire.
- 5.2 En cas de dépassement d'un quelconque délai de paiement prescrit dans les conditions ou convenu séparément, vous serez immédiatement en défaut de plein droit et sans autre mise en demeure. Dans ce cas, nous sommes autorisés à procéder à l'encaissement sans autre mise en demeure. Dans ce cas, des intérêts de retard de 1,0 % par mois vous seront facturés sur le montant dû.
- 5.3 Outre le principal et les intérêts de retard, vous êtes redevable de tous les frais tant judiciaires qu'extrajudiciaires que nous engageons pour le recouvrement de notre créance ainsi que pour la préservation de nos droits. Les frais extrajudiciaires sont fixés à 15 % du principal, avec un minimum de 150,00 € majoré de la TVA due.
- 5.4 Sans préjudice de ce qui précède, en cas de non paiement ou de retard de paiement, ou de non respect ou respect incorrect de l'une quelconque de vos obligations, nous sommes en droit, sans mise en demeure préalable, de cesser toute livraison ultérieure ou de suspendre l'exécution de nos obligations, sans préjudice de notre droit à indemnisation de tous les dommages directs, indirects et consécutifs, y compris le manque à gagner, et sans préjudice de tous les autres droits auxquels nous sommes légalement autorisés.
- 5.5 Nous sommes à tout moment habilités, même après la conclusion du contrat, d'exiger de vous un paiement anticipé, un paiement comptant ou une garantie de paiement. Si vous ne remplissez pas cette condition, nous sommes en droit, sans mise en demeure préalable, de cesser toute livraison ultérieure ou de suspendre l'exécution de nos obligations, sans préjudice de notre droit à indemnisation des dommages et sans préjudice de tous les autres droits auxquels nous sommes légalement autorisés.

Article 6 – Annonces publicitaires

- 6.1 Les réclamations concernant les marchandises et/ou services qui vous ont été livrés doivent nous être communiquées par écrit dans les 8 jours suivant la livraison, en indiquant les raisons, faute de quoi vous êtes réputé(e) avoir accepté les marchandises livrées et avoir renoncé à tous les droits et pouvoirs dont vous disposez en vertu de la loi et/ou du contrat.
- 6.2 L'introduction d'une réclamation n'affecte pas le respect des obligations de paiement.

Article 7 – Réserve de propriété

- 7.1 Toutes les marchandises qui vous sont livrées restent notre propriété, mais à vos frais et risques, jusqu'à ce que vous ayez entièrement payé tous les montants dus par vous pour les marchandises livrées ou à livrer ou les travaux effectués ou à effectuer en vertu du contrat, ainsi que les créances dues à votre non-respect de ce contrat ou d'autres contrats similaires, y compris les intérêts et frais de recouvrement.
- 7.2 Vous et/ou vos assistants traiterez avec tout le soin nécessaire et prendrez toutes les mesures utiles à cette fin pour séparer et maintenir séparées les marchandises visées au paragraphe précédent des autres marchandises présentes dans vos locaux et/ou dans ceux de vos assistants. À cet effet, vous stockerez et/ou marquerez en tout état de cause séparément les marchandises visées au premier paragraphe, de manière à ce qu'elles soient clairement reconnaissables par des tiers comme notre propriété. Vous êtes tenu(e) de nous donner, à nous ou à notre mandataire, libre accès à tout moment aux locaux où se trouvent les marchandises livrées par nos soins.
- 7.3 Tant que la propriété des marchandises livrées ne vous a pas été transférée, vous n'êtes pas autorisé(e) à les transformer, à les soustraire à votre contrôle réel, à les aliéner, à les mettre en gage ou à les grever d'une autre manière.

- 7.4 Vous êtes tenu(e) d'informer de notre droit de propriété les tiers qui souhaitent récupérer les marchandises que nous avons livrées. En outre, vous êtes tenu(e) de nous en informer sans délai.
- 7.5 Si vous ne respectez pas vos obligations ou si nous avons de bonnes raisons de craindre que vous ne respectiez pas vos obligations, nous pouvons faire valoir la réserve de propriété que nous avons faite.
- 7.6 Si nous invoquons notre réserve de propriété, vous êtes tenu(e), sur demande, de remettre sous notre contrôle réel, immédiatement et sans frais, les marchandises livrées.

Article 8 – Propriété intellectuelle

- 8.1 Tous les droits de propriété intellectuelle sur tout le matériel développé ou mis à disposition dans le cadre du contrat (dénommé conjointement : les « Informations ») sont détenus exclusivement par notre société ou nos donneurs de licence.
- 8.2 Vous n'acquiescez que les droits d'utilisation et les compétences qui vous sont expressément accordés par les présentes conditions ou autrement. Nous détenons de manière inaliénable la propriété des informations visées au paragraphe 1, mais à vos frais et risques.
- 8.3 Vous n'êtes pas autorisé(e) à mettre les informations à la disposition de tiers, à les reproduire ou à en faire (faire) des copies, sauf si et dans la mesure où nous avons donné notre consentement écrit préalable.
- 8.4 Vous êtes tenu(e) de préserver la confidentialité de toutes les Informations que nous mettons à votre disposition, sauf si et dans la mesure où nous avons donné notre consentement écrit préalable à leur divulgation.

Article 9 – Responsabilité

- 9.1 La responsabilité totale de notre part en cas de manquement imputable lors de l'exécution du contrat est limitée à l'indemnisation des dommages matériels et directs jusqu'à concurrence du montant du prix stipulé séparément pour les marchandises concernées (hors TVA) sans main-d'œuvre ni service AC dans la mesure où :
- les dommages résultent directement d'un dol ou d'une notre négligence grave de notre part ou des personnes dont nous utilisons les services dans l'exécution du contrat ;
 - les dommages sont la conséquence directe d'un défaut démontrable des marchandises produites et livrées par nos soins, dans la mesure où celles-ci n'offrent pas la sécurité à laquelle on peut s'attendre compte tenu de toutes les circonstances ;
 - les dommages ont été directement causés par l'exécution des travaux mis en œuvre en vertu du contrat.
- 9.2 De plus, nous ne sommes pas responsables des dommages que vous pourriez subir en raison d'inexactitudes rédactionnelles et/ou de contenu et/ou du caractère incomplet des marchandises et/ou services fournis par nous et/ou en notre nom.
- 9.3 En tout état de cause, nous déclinons toute responsabilité pour les dommages décrits ci-dessus pour lesquels nous ne sommes pas assurés et pour lesquels nous n'aurions pas eu à être assurés sur la base des usages en vigueur dans le secteur. Par ailleurs, notre responsabilité totale ne dépassera jamais le montant total de 1 500,- € par événement.
- 9.4 Nous ne pouvons être tenus responsables que des dommages (in)directs pour lesquels nous avons explicitement accepté la responsabilité dans les présentes conditions.
- 9.5 Vous nous garantissez contre toute revendication de tiers en raison d'une responsabilité qui ne nous incombe pas en vertu des paragraphes précédents du présent article.

Article 10 – Force majeure

- 10.1 On entend par force majeure : toute circonstance imprévisible ou indépendante de la volonté des parties, en raison de laquelle le respect par l'autre partie de l'exécution du contrat ne peut raisonnablement plus être exigé, tels qu'incendie, inondation, grève, épidémies, guerre (civile), mesures gouvernementales, non disponibilité (à temps) de permis, embargos commerciaux, conflits du travail, pannes d'électricité, interruptions d'exploitation, ruptures de contrat ou retards de la part de nos fournisseurs et de tiers que nous avons engagés dans le cadre de l'exécution du contrat ou de leur personnel et non disponibilité (à temps) ou disponibilité insuffisante de matériaux, transports, carburants, énergie et main-d'œuvre dans notre entreprise.
- 10.2 Si nous estimons que le cas de force majeure a un caractère temporaire, nous avons le droit de suspendre l'exécution du contrat jusqu'à ce que les circonstances à l'origine du cas de force majeure ne se produisent plus.
- 10.3 Si nous estimons que la situation de force majeure a un caractère permanent, ou si l'exécution du contrat a été suspendue pendant plus de trois mois ou dès qu'il est certain qu'elle durera au moins trois mois, chacune des parties peut exiger, par lettre recommandée, soit que le contrat soit adapté aux circonstances, soit qu'il soit dissout avec effet immédiat pour la partie du contrat concernée, sans que les parties ne soient tenues de s'indemniser mutuellement.
- 10.4 Nous sommes à tout moment habilités à réclamer le paiement des prestations effectuées lors de l'exécution du contrat en question, avant que la cause ou la circonstance de force majeure ne soit apparue.
- 10.5 La partie qui se considère dans une situation de force majeure doit en informer immédiatement l'autre partie.

Article 11 – Dissolution du contrat

- 11.1 Si :
- vous êtes déclaré(e) en faillite, cédez vos biens, soumettez une demande de sursis de paiement ou qu'il est procédé à une saisie totale ou partielle de vos biens ;
 - vous venez à décéder (dans le cas d'une personne physique) ou êtes placé(e) sous curatelle ;
 - vous ne respectez pas (ou pas correctement) des obligations auxquelles vous êtes soumis(e) de par la loi ou un contrat ;
 - vous n'avez pas payé tout ou partie d'un montant de facture dans le délai imparti ou si vous ne vous conformez pas à notre demande d'avance, de paiement comptant ou de garantie de paiement sur la base de l'article 5.5 des présentes Conditions générales ;
 - vous cessez vos activités ou transférez votre entreprise ou une partie importante de celle-ci, y compris l'apport de votre entreprise dans une société devant être constituée ou déjà existante, ou si vous modifiez l'objet de votre entreprise, nous avons, par la simple survenance d'une ou de plusieurs de ces circonstances, le droit de résilier le contrat en tout ou en partie au moyen d'une déclaration écrite sans qu'aucune intervention judiciaire ou mise en demeure ne soit requise, ainsi que le droit de réclamer immédiatement et dans son intégralité tout montant que vous nous devez en vertu du contrat conclu avec vous et ce sans préavis ou mise en demeure nécessaire, sans préjudice de notre droit à indemnisation de tous les dommages directs, indirects et consécutifs, y compris le manque à gagner et sans préjudice de nos autres droits légaux.
- 11.2 Si, même après une mise en demeure écrite à cet effet, nous ne remplissons pas nos obligations, ou ne les remplissons pas à temps, ou pas correctement, vous pouvez résilier le contrat en question pour la partie du contrat défectueuse, sans toutefois pouvoir prétendre à une indemnisation pour dommages (résultant de la dissolution), sans préjudice de l'application des clauses de réserve de propriété contenues dans les présentes conditions.

Article 12 – Traitement des données à caractère personnel

- 12.1 Dans le cadre de nos services, nous pouvons recueillir des données à caractère personnel vous concernant. Nous avons pris les mesures appropriées en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel fournies. Pour les modalités en la matière, nous vous renvoyons à notre déclaration de confidentialité.

Article 13 - Droit applicable et tribunaux compétents

- 13.1 Toutes les offres et tous les contrats auxquels s'appliquent les présentes conditions sont exclusivement régis par le droit néerlandais.
- 13.2 Tout litige découlant de ou en relation avec une offre, une commande, un contrat ou un engagement à laquelle/auquel s'appliquent les présentes conditions sera exclusivement tranché en première instance par le tribunal absolument compétent de l'arrondissement d'Utrecht.